



VENTE RIVIERE/TRANI (VM) —

L'AN DEUX MILLE ONZE
LE TREIZE DÉCEMBRE
A LA BARTHE-DE-NESTE (Hautes-Pyrénées), en l'étude.

Maître Jean-Claude ROUSSEAU soussigné, notaire associé de la Société Civile Professionnelle "Jean-Claude ROUSSEAU, Audrey BARDOT-FERRAGE et Virginie ROUSSEAU, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un Office notarial à LA BARTHE-DE-NESTE (65250), 5, route d'Espagne."

Ci-après dénommé dans la suite de l'acte sous l'expression "le notaire soussigné" au singulier.

A reçu le présent acte authentique, contenant **VENTE**, à la requête des personnes ci-après identifiées.

IDENTIFICATION DES PARTIES

VENDEUR

Madame Marie-Thérèse, Bernadette ÇUBIBURU, agent social territorial, épouse de Monsieur Jean, Yves RIVIERE, demeurant à CUGNAUX (31270), 10 rue Raymond Kopa.

Née à MEKNES (MAROC), le 11 janvier 1949.

De nationalité Française.

Mariée sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de CAPVERN (65130), le 14 février 1970 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

La ou les personnes identifiées ci-dessus étant dénommées dans le corps du présent acte "Le VENDEUR".



MTR F.V

ACQUEREUR

Mademoiselle Maryse TRANI, en invalidité, célibataire majeure, demeurant à MARSEILLE (13009), le Parc Sévigné 1 rue Marie de Coulange.

N'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité.

Née à ALLAUCH (13190), le 16 juin 1952.

De nationalité Française.

La ou les personnes identifiées ci-dessus étant dénommées dans le corps du présent acte "L'ACQUEREUR".

Il est ici précisé que, dans le cas de pluralité de VENDEURS ou d'ACQUEREURS, il y aura solidarité entre toutes les personnes physiques ou morales formant l'une des parties contractantes, lesquelles obligeront également leurs héritiers et ayants cause, solidairement entre eux.

DOMICILE

Pour l'exécution du présent acte et de ses suites, les parties font élection de domicile en leur demeure respective.

PRESENCE ou REPRESENTATION

Toutes les parties sont ici présentes et comparantes à l'exception de Mme TRANI, à ce non présente mais représentée par sa sœur Mme TRANI Filomena, veuve de Mr VEYRAC, demeurant à CAPVERN (65130), 12 chemin de la Garlette, en vertu de la procuration qu'elle lui a donnée suivant acte sous seing privé en date à SPERLONGA (Italie) du 23 septembre 2011, ci-annexé aux présentes après mention (annexe n°1).

Précision étant ici faite que le vocable "ACQUEREUR" s'applique tant au mandant lui-même qu'à son mandataire au présent acte.

OBJET DU CONTRAT

Le VENDEUR vend, à l'ACQUEREUR qui accepte, les biens immobiliers ci-après désignés, tels qu'ils existent avec toutes leurs dépendances, tous immeubles par destination qui en dépendent et tous droits y attachés, sans aucune exception, ni réserve.

L'ACQUEREUR déclare parfaitement connaître lesdits biens pour les avoir visités en vue du présent acte et s'être entouré de tous les éléments d'informations nécessaires à tous égards.

DESIGNATION

1°) BIEN IMMOBILIER

Commune de CAPVERN (65130)

Une maison à usage d'habitation située 480 rue du 14 juillet 1789, figurant au cadastre de ladite commune sous les relations suivantes:

SECTION	N°	LIEUDIT OU VOIE	NATURE	CONTENANCE		
				HA	A	CA
AI	329	480 RUE DU 14 JUILLET 1789	SOL	0	06	17

Formant le lot n°20 du lotissement communal approuvé par arrêté préfectoral du 4 décembre 1962 qui a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître CIEUTAT, notaire à LA BARTHE DE NESTE, le 7 décembre 1962, publié au premier bureau des



MR F.V